



CONSEIL DE QUARTIER GONDOLES NORD

Le 23 janvier 2017 à l'espace Mouloudji

Environ 25 personnes présentes

Ordre du jour

- Présentation du travail mené par INGETEC sur les aménagements en matière de circulation douce
- Bilan 2016 des sujets traités
- Informations diverses : travaux impactant la circulation dans la ville, concerts de la Tannerie à la RPA Brossolette
- Questions diverses

En présence de :

- **Monsieur Frédéric TISLER**, Adjoint au maire en charge du quartier Gondoles Nord, des finances et des affaires juridiques
- **Madame Anne-Marie ARNAUD**, Adjointe au maire en charge des ressources humaines, de la restauration collective et des affaires funéraires
- **Madame Catherine JACQ**, Directrice générale adjointe
- **Madame Muriel MALAGNOUX**, Chargée de mission préfiguration du centre social
- **Madame Odile DESCHARMES**, Responsable du service Développement Local et Citoyenneté

I. Présentation du travail mené par INGETEC : Loïc SCIPION responsable du service Développement Durable et Lionel BONNARD, de la société INGETEC

En introduction

Monsieur TISLER souligne l'importance de cette présentation, envisagée comme permettant un dialogue avec les habitants.

Loïc SCIPION inscrit cette démarche comme cohérente au regard de l'Agenda 21, et notamment du travail participatif mené dans ce cadre.

Il rappelle la volonté de la ville de travailler à un environnement plus apaisé : le schéma de mobilité s'inscrit dans cette volonté.

Quatre actions s'y inscrivent :

- Développer l'offre de transports en commun
- Renforcer la place des circulations douces
- Rationnaliser l'offre de stationnement
- Accompagner les changements d'usage de l'espace public

L'objectif général est de créer progressivement un maillage de circulations douces qui facilite les circulations alternatives à la voiture et renforce la sécurité des plus vulnérables (piétons et cyclistes).

Ce schéma a été travaillé avec les habitants, dans le cadre du forum 21 qui accompagne la réalisation de l'agenda 21.

Il s'appuie sur les réalisations supra communales qui en constituent l'armature, qu'il s'agisse :

- Des itinéraires associés à la réalisation des principaux projets de transports (tramway et tzen),
- De l'euro vélo route européenne passant sur les quais de Choisy en rive gauche et reliant Trondheim (Norvège) à Saint-Jacques de Compostelle
- De la réalisation du schéma départemental des itinéraires cyclables, dont la construction d'une passerelle adossée au pont, qui serait livrée fin 2018

Au sein de cette armature, des itinéraires ont été identifiés sur les voies communales, permettant de réaliser un véritable maillage des circulations douces.

Ces itinéraires représentent sur l'ensemble de la Ville, plus de 10 kilomètres. Leur réalisation devra se faire progressivement, en lien avec les moyens financiers de la Commune.

Associés au développement des transports en commun, qui seront renforcés à l'horizon 2020, ce maillage des circulations douces, offrira une alternative efficace à la voiture individuelle.

Pour mener ce travail, la Ville a souhaité être accompagnée d'un bureau d'étude expert sur ces questions, Ingetec, représenté par Lionel Bonnard.

Intervention de Lionel BONNARD, représentant INGETEC :

Il rappelle le savoir-faire d'INGETEC qui intervient depuis de nombreuses années dans l'accompagnement des collectivités.

Il précise de quelle manière il a pensé son organisation :

- Une observation fine de terrain sur l'organisation du stationnement, les sens de circulation, la présence de trottoirs
- Quinze voies ont été ciblées, 6 kms de voirie
- L'objectif de la réunion de ce soir étant de recueillir les avis et le ressenti des habitants.

Présentation des solutions envisageables :

- La bande cyclable
- La piste cyclable (assurant une meilleure protection)
- Le double sens (ou contresens) cyclable

Calendrier prévisionnel :

- Février mars 2017 : recherche de solutions d'aménagement
- Fin mars : présentation aux élus
- Avril : première version des plans d'aménagement
- Mai : discussion avec les habitants des Conseils de quartier
- Mai juin : adaptation des plans et validation par les élus

Intervention F.Tisler :

Précise qu'au regard de ces éléments, des décisions ont déjà été prises :

- Carrefour surélevé face au collège Vallès

- Intervention sur l'avenue d'Alfortville (contacts récurrents avec le Département pour obtenir des aménagements supplémentaires)

Remarques habitants :

- Problème de visibilité angle Bascou/avenue de la Folie
- Non efficacité des bandes au sol (il faut des pistes sécurisées)
- Allée des Lilas : les résidents prennent la rue en sens interdit (rue Lebidon)
- Initiatives à prendre en matière de sécurité routière en direction des adolescents
- Le marquage proposé à contresens ne convient pas (danger)
- Retour sur des points déjà signalés : les arrêts du 103 dangereux (pas de réponse de la RATP), inondation récurrente avenue de la Folie.

- Concernant les aménagements de circulation douce à hauteur du Lidl, de nombreux points sont évoqués :
 - les travaux des Troènes vont avoir un impact,
 - l'arrivée en vélo depuis Alfortville nécessite un jalonnement,
 - se pose aussi la question de l'entrée sur le parc interdépartemental qui pour l'instant laisse à désirer.

L.SCIPION précise qu'il est important d'être mobilisés collectivement pour « peser » sur les négociations avec le Parc interdépartemental.

F.TISLER fait remarquer qu'au regard du projet de passerelle /pont, il est envisagé d'utiliser l'avenue des Châlets pour l'itinéraire cyclable.

L.SCIPION intervient concernant l'avenue Victor Hugo : site sous maîtrise d'ouvrage Département, voie à gabarit exceptionnel + site propre, ce qui rend toute intervention complexe. (Obligation de garder deux voies)

Diverses remarques habitants liées essentiellement au stationnement

- Véhicule abandonné rue des Mésanges
- Rue Joliot Curie : problème majeur de stationnement/sortie d'école : beaucoup d'investissements ont déjà été faits sans que cela solutionne les problèmes (report sur la rue Lebidon)
Avenue d'Alfortville : aucune réponse favorable du CD concernant la vitesse. Cependant, il est prévu l'aménagement d'un carrefour en plateau à l'angle de l'avenue des Mésanges, qui contribuera à casser les vitesses de circulation.

- Avenue de la Folie : constituera l'axe principal de circulations douces, en remplacement de l'avenue Hugo, mais on y constate toujours des stationnements anarchiques.
- Lidl : stationnement allant en empirant. Difficile d'imaginer l'implantation de circulations douces à ce niveau.

F.TISLER précise :

- que deux postes d'ASVP (agents de sécurité de la Voie Publique) supplémentaires ont été votés au budget 2017.
- que les rues suivantes feront l'objet d'une attention particulière : Folie/Lebidon/Bascou et Bastié/Epargne.

En conclusion :

Il s'agit à présent de rassembler l'ensemble des informations et de les adapter à la réglementation en vigueur.

Lors de la prochaine séance, des photomontages seront présentés, permettant de mieux visionner.

Rues concernées par les aménagements dans les Gondoles Nord :

Avenue des mésanges : 630 m

Avenue de la Folie : 700 m

Villa des Cyprins : 110 m

Avenue des Châlets : 320 m

Rue de l'Épargne : 285 m

Rues Bastié et Clément : 360 m

II Thématiques abordées en 2016

F.TISLER évoque l'ensemble des sujets traités ou évoqués :

- Les jardins partagés avec la création d'une cartographie
- La fête des voisins sur la darse : question de savoir ce que l'on fait en 2017
- La création d'un court métrage (le projeter ?)
- La présentation du projet de maison de santé pluridisciplinaire
- Réunion sur la crue jeudi dernier : peu de monde, il semblerait que la projection en même temps du film « la sociale » ait eu un impact en termes de fréquentation.

A propos de la « fête des voisins » :

Les élus interrogent les habitants quant à leur volonté de s'y impliquer en 2017

Un habitant précise à juste titre qu'il y a sans doute confusion entre « fête des voisins » et « fête de quartier » :

La « fête des voisins » comme son nom l'indique se fait en bas de chez soi.

L'idée serait donc de travailler plutôt sur une « fête de quartier » en changeant la date et en imaginant un autre lieu.

L'idée est émise de retravailler sur le parc Brossolette qui avait fait l'objet d'une importante concertation avec les habitants (et notamment avec les jeunes à propos du convisport).

Après avoir consulté les habitants, il est décidé de constituer un groupe de travail spécifique pour l'organisation de cette fête (9 personnes s'y inscrivent)

L'idée d'un partenariat service jeunesse Conseil de quartier est évoquée (un membre du Conseil de quartier est aussi animateur au service jeunesse). L'idée intéresse également beaucoup Muriel Malagnoux, en charge de la préfiguration du futur centre social.

Une date devra être arrêtée après les vacances de février avec ce collectif.

En revanche, le prochain conseil sera sans doute un peu retardé, pour se caler avec l'avancée du projet de circulations douces.

III Questions diverses

- Présentation de l'impact des travaux d'arrivée du Tram sur Choisy : bien que cela ne soit pas sur le quartier des Gondoles, cela intéresse l'ensemble des choisyens :

- fermeture à la circulation de l'avenue du Gal Leclerc jusqu'au 30 mars pour permettre le dévoiement des réseaux
- déplacement de l'arrêt du 185
- pour le dévoiement des réseaux de gaz, abattage d'arbres sur le Bard de Stalingrad
- circulation sur une seule voie entre Rue du DR Roux et rue Aublé jusqu'au 7 août
- le déplacement des réseaux d'eau se fera ultérieurement, l'ensemble des travaux devant être terminés pour fin 2017.

Toutes les informations mises à jour sont sur le site de la ville en page d'accueil, rubrique « Dernières infos », onglet « Travaux préparatoires du tramway ».

- Pétition rue Defforge envoyée en juin au Maire concernant les nuisances sonores, jeux de ballons intempestifs, squats de jeunes y compris la nuit, venant de la fréquentation du convisport.

Voir ce qu'il en est (pas de réponse apportée).

On nous signale également des fréquentations de ce convisports dès 8h le matin les mercredis et vendredis : (A priori, les écoles utilisant le parc Maurice Thorez, ce sont des usagers comme les autres).

- Clôture trop basse, permettant les intrusions.
- la fermeture du parc nuit à l'accès à la crèche, mais satisfait les riverains.

F.TISLER souhaite que l'on fasse de ces questions une priorité, que l'on reprenne le travail de dialogue entamé pour la réhabilitation de ce parc, et que l'on propose des aménagements.

- Constat également de vitesse trop importante sur cette même rue Defforge.
- Terrain vacant rue Joliot Curie : toujours aucune destination particulière (propriété Valophis)
- Annonce par AM.ARNAUD de concerts à la RPA Brossolette, organisés en lien avec la Tannerie : excellente qualité, possibilité d'y assister sans inscription préalable même si ces concerts ont à priori trouvé leur public. Intérêt résidant aussi dans le fait que le public est intergénérationnel.

Vous avez des questions ou des remarques ?

N'hésitez pas à contacter le service Démocratie Participative au 01 48 92 41 97
ou à faire parvenir un message à l'adresse suivante : notrequartier@choisyleroi.fr

Et retrouvez toutes les informations sur votre conseil de quartier sur www.notrequartier.choisyleroi.fr

